

Canada

**CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT BY
MR. NICOLAS CHAPDELAINÉ
COUNSELLOR**

**TO THE FIFTH COMMITTEE ON AGENDA ITEM 146
“ADMINISTRATIVE & BUDGETARY ASPECTS OF FINANCING UNPKOS; REPORT
OF THE SENIOR ADVISORY GROUP”**

NEW YORK, 08 MARCH, 2013

**DÉCLARATION DE
M. NICOLAS CHAPDELAINÉ
CONSEILLER**

**À LA CINQUIÈME COMMISSION SUR L'ORDRE DU JOUR 146
“ASPECTS ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES DU FINANCEMENT DES
OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES:
RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF DE HAUT NIVEAU”**

NEW YORK, LE 08 MARS, 2013

Mr. Chairman,

I am pleased to speak on behalf of Canada, Australia and New Zealand (CANZ) on the report of the Senior Advisory Group (SAG) on Troop reimbursements and related matters.

I thank the Under Secretary-General for Field Support, Ms. Ameerah Haq, for introducing the report of the Secretary General, and Mr Carlos Ruiz Massieu, Chair of the ACABQ for introducing the corresponding report of the Advisory Committee.

Mr. Chairman,

First, we would like to present to the SAG and its Chair, Louise Fréchette, a distinguished Canadian and international public servant, our thanks and heartfelt appreciation for their dedication and commitment to a very challenging task and for the comprehensive nature and high quality of their work.

We welcome the report of the SAG, which is a significant agreement among senior experts for an equitable, predictable and sustainable system for reimbursing the costs of providing troops and dealing with related matters. CANZ considers this report to be a valuable contribution towards strengthening the broader partnership that must exist between the United Nations, its Member States and those among them that provide troops and police.

CANZ believes that the SAG has fulfilled the mandate given to it in Resolution 65/289 in a manner which provides clear and well-supported recommendations for consideration and eventual decisions by the General Assembly.

These recommendations seek to be comprehensive and attempt to reflect the complex realities of contemporary peacekeeping. The report suggests solutions for dealing with pressing concerns in a manner that is at once creative, but also grounded in an understanding of what is possible and practical. Recommendations include changes that would be relatively simple to administer and lend themselves to rapid implementation.

Mr. Chairman,

In this Committee and elsewhere, Member States frequently warn against the dangers of adopting a piecemeal approach. The recommendations in the SAG report, in fact, seek to deal with a series of inter-connected and inter-related challenges that are at the heart of modern peacekeeping and CANZ delegations believe that they deserve serious consideration in their totality.

The SAG has demonstrated excellent judgment in seeking to deal holistically with the issues within its mandate, has identified key issues and has produced a strong, well-argued and, perhaps most important, useful report.

Of particular significance, CANZ wishes to note that the SAG report represents a consensus effort arrived at by a diverse and, at the same time, representative cross-section of senior experts.

It is also worth bearing in mind that the SAG conducted its work in a positive and results-oriented spirit and completed its deliberations in a timely fashion. CANZ hopes therefore that the effective and efficient deliberation on an issue of such significance will serve as an inspiration to the members of this Committee in their consideration of the report.

CANZ strongly believes that the maintenance of international peace and security remains the cornerstone of the UN's mission.

The SAG has done its part.

It is now up to us, the Member States, to do ours.

Thank you for your attention.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de prendre la parole au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande. Mon intervention portera sur le rapport du Groupe consultatif de haut niveau chargé d'examiner les taux de remboursement des pays fournisseurs de contingents et les questions connexes.

Je tiens d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe à l'Appui aux Mission, Mme Ameerah Haq, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général, ainsi que le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), M. Carlos Ruiz Massieu, d'avoir présenté le rapport correspondant du Comité consultatif.

Monsieur le Président,

Premièrement, au nom de nos délégations, je tiens à adresser mes remerciements et toute ma reconnaissance au Groupe et à sa présidente, Mme Louise Fréchette, haute fonctionnaire canadienne et internationale réputée, pour le dévouement et la détermination dont ils ont fait preuve, afin de mener à bien cette tâche extrêmement difficile, et pour le caractère très complet et la grande qualité de leur travail.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Groupe, qui est l'expression d'un consensus important entre des experts de haut niveau sur la mise en place d'un système équitable, prévisible et viable afin de rembourser les coûts liés à la fourniture de contingents et de régler les questions y afférentes. Nos délégations estiment que ce rapport s'avérera utile au renforcement du partenariat plus général qui doit exister entre les Nations Unies, ses États membres et ceux d'entre eux qui fournissent des contingents et des effectifs de police.

Elles estiment en outre que le Groupe est parvenu à s'acquitter du mandat qui lui avait été confié en vertu de la résolution 65/289, de manière à formuler des recommandations claires et fondées sur des arguments solides, en vue d'un examen et de décisions éventuelles par l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Le Groupe a veillé à ce que ses recommandations portent sur tous les aspects du maintien de la paix contemporain et à ce qu'elles tiennent compte des réalités complexes qui s'y rattachent. Dans son rapport, il propose des solutions devant permettre de répondre à des préoccupations urgentes, et cela par une approche qui soit non seulement novatrice, mais aussi fondée sur la compréhension de ce qu'il est possible et pratique d'accomplir. Ces recommandations incluent des changements qui seraient relativement simples à administrer et permettraient une mise en œuvre rapide.

Que ce soit dans cette Commission ou ailleurs, les États membres lancent souvent des mises en garde contre les risques de l'adoption d'une approche fragmentée. En fait, les recommandations contenues dans le rapport du Groupe visent à s'attaquer à une série d'enjeux interdépendants et indissociables, qui sont au cœur du maintien de la paix moderne et qui, selon nos délégations, doivent tous faire l'objet d'un examen rigoureux.

Le Groupe a fait preuve de beaucoup de jugement en cherchant à examiner dans une perspective globale les questions relevant de son mandat. Selon elles, il a également dégagé des enjeux cruciaux et produit un rapport éloquent, fondé sur des arguments solides et, surtout, qui s'avère utile.

Monsieur le Président,

Pour nos délégations, il est particulièrement important de noter que ce rapport représente un consensus auquel est arrivé un groupe d'experts de haut niveau à la fois diversifié et représentatif.

Il est également bon de rappeler que le Groupe a réalisé son travail dans un esprit constructif et selon une approche axée sur les résultats, et qu'il a terminé ses délibérations dans un délai rapide. En conséquence, nos délégations espèrent que ces discussions efficaces et efficientes sur une question d'une telle importance seront une source d'inspiration pour les membres de cette Commission, au moment où ceux-ci entreprennent l'examen du rapport.

Enfin, nos pays sont fermement convaincus que le maintien de la paix et de la sécurité internationale demeure au centre de la mission des Nations Unies.

Le Groupe vient d'apporter sa contribution.

Il nous incombe maintenant à nous, les États membres, d'apporter la nôtre.

Merci, Monsieur le Président.